

## Compte-rendu des inspections annuelles (2019) des ouvrages de Naussac et Villerest

Les visites d'inspection annuelle se sont déroulées le 26 juin 2019 pour Naussac et le 9 juillet 2019 pour Villerest. Elles ont été réalisées par les services de contrôle respectifs (DREAL Occitanie et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), en présence des services de l'Etablissement (propriétaire des deux ouvrages qui en assure la gestion) et des exploitants sur site intervenant pour le compte de ce dernier.

Pour chaque visite, il a été procédé au bilan de l'entretien, de l'exploitation et de la surveillance à partir des documents réglementaires que doit transmettre le maître d'ouvrage (rapports d'auscultation, d'exploitation et de surveillance, de visite technique approfondie, registre de l'exploitant). Le service de contrôle a effectué ensuite un contrôle visuel des principales zones qui composent l'ouvrage et un examen des suites données à l'inspection précédente.

Les deux inspections ont débouché sur des **conclusions favorables**, en date respectivement du 30 octobre 2019 pour Naussac et du 16 septembre 2019 pour Villerest.

- Pour ce qui concerne **Naussac**, il est indiqué : « **Au vu de l'ensemble des documents examinés et de la visite de l'ouvrage, et sous réserve de la prise en compte des demandes formulées par le service de contrôle et du respect des engagements pris par l'exploitant dans le cadre de la présente inspection, le service de contrôle constate que l'exploitant remplit correctement sa mission de surveillance** ».
- Pour ce qui est de **Villerest**, il est indiqué : « **L'inspection réalisée ce jour comprenant une visite des parties facilement accessibles de l'ouvrage ainsi qu'une réunion de bilan de l'entretien et de la surveillance de ceux-ci et recoupant les documents transmis au service de contrôle ou présentés par l'exploitant durant la réunion n'a pas mis en évidence d'élément manifeste pouvant remettre en cause le jugement favorable porté précédemment sur la sécurité de l'aménagement** ».

Les tableaux suivants présentent les principales demandes formulées. Le code couleur vise à permettre de mesurer facilement la mise en œuvre des préconisations.

En cours    
  Fait    
  Retard

Barrage de Naussac	Objet	Echéance	Observation
	Réalisation d'un diagnostic approfondi de la zone de fontis en rive gauche du barrage principal quand le niveau de la retenue le permettra	Suivi en inspection 2020	En cours
	Précision des caractéristiques des tirants d'ancrage du massif aval de la conduite de restitution et analyse le cas échéant des risques qu'ils représentent pour la sécurité du barrage	30/09/2019	Transmis à la DREAL
	Remise à niveau du mur de soutènement en gabions en partie aval supérieure rive gauche du barrage	Fin 2019	Marché lancé, travaux prévus au 1 <sup>er</sup> trimestre 2020

	Traitement des points de corrosion des conduites de restitution de la vanne jet creux, et du blindage intérieur en pied de la tour de prise	Fin 2027	
	Traitement des désordres de faible gravité repérés sur le parement amont en béton de la digue du Cheylaret	Fin 2027	
	Précision ou définition de certaines données du barrage de Naussac (hauteur sur terrain naturel, hauteur maximale sur fondation, cote de danger)	Prochaine actualisation de l'EDD fin 2024	
	Programmation avant la prochaine EDD de 2024, de deux suivis du bombement observé au PM180 de la conduite de vidange de fond	Prochaine actualisation de l'EDD fin 2024	En cours
	Compléments à la fiche de la visite annuelle des berges, par un plan de la retenue avec la localisation des zones d'instabilité identifiées dans le cadre de l'élaboration du PPI	Suivi en continu	Fait
	Mise à jour et transmission à la DREAL de la documentation décrivant l'organisation des intervenants pour l'exploitation, l'entretien et la surveillance des ouvrages.	Fin septembre 2019	Fait
	Dans les rapports d'auscultation, repérage sur plan de tous les défauts et traitements de joints du parement amont en ajoutant en particulier les deux fissures présentes sur le retour rive droite	Prochain rapport d'auscultation à remettre en 2020	En cours
	Production et transmission à la DREAL des consignes d'exploitation définissant les conditions de reprise ponctuelle des joints du parement amont en cas d'augmentation des fuites, notamment les seuils de déclenchement et les délais d'intervention	Fin septembre 2019	Fait
	Recherche des informations permettant de décrire les travaux réalisés et les caractéristiques du muret mis en place à l'amont du couronnement de la digue du Cheylaret, et analyser le cas échéant les risques qu'ils représentent pour la sécurité de l'ouvrage	Sous 2 mois (début septembre 2019)	Fait

Barrage de Villerest	Objet	Echéance	Observation
	Le service de contrôle demande à être informé : -de la possibilité de confirmer l'origine des fuites sur la VW6 dans le cadre de l'ETC -du planning de mise en œuvre de la nouvelle étanchéité sur VS6 et des protections sur VS2 et VS4	31/12/2019	Information transmise pour les protections VS2 et VS4, la VS6 devant faire l'objet d'une étude 1 <sup>er</sup> au semestre 2020
	Le service de contrôle demande que le protocole définissant les modalités d'information en cas de menaces de rupture du barrage de Grangent lui soit transmis	31/12/2019	Transmis le 09/09/2019

	Le service de contrôle demande le maintien du fonctionnement du réseau de sirènes actuel pendant toute la durée des travaux	31/12/2019	Fait
	Le service de contrôle demande la transmission d'un rapport présentant le bilan des travaux sirènes (DOE) et le bilan des essais de requalification des équipements	31/12/2020	En cours
	Le service de contrôle demande la transmission d'un bilan des opérations des travaux sur les vannes de fond	31/12/2020	En cours
	L'EP Loire complétera les éléments relatifs aux alimentations électriques dans le cadre de la prochaine EDD	31/12/2021	En cours
	Le service de contrôle demande que les études hydrologiques, de stabilité et le diagnostic d'étanchéité du voile d'étanchéité sous le couronnement du barrage soient transmis au plus tard à la prochaine EDD	31/12/2021	En cours
	Le service de contrôle demande qu'un complément des éléments relatifs aux alimentations électriques soit produit dans le cadre de la prochaine EDD	31/12/2021	En cours